

1897



**SAINT-CHARLES**  
- COLLÈGE ET LYCÉE -

# Dossier d'admission

## Externat



Rte de Belfort 10 | CP 1156 | CH-2900 Porrentruy | +41 32 466 11 57  
secretariat@saint-charles.ch | www.saint-charles.ch

Photo passeport

## 1. Elève

Nom :

Prénom :

Sexe

fille

garçon

Date de naissance :

Nationalité principale :

Lieu d'origine :

Langue maternelle :

Autres langues maîtrisées :

Tél. portable :

Prend-il son téléphone à l'école ?  oui  non

Courriel :

Religion :

N° AVS :

Assurance maladie :

N° d'assuré(e) :

Assurance RC :

Frères et sœurs au Collège et Lycée Saint-Charles :

## 2. Informations santé et alimentaire

Votre enfant bénéficie-t-il de mesures d'appoints particulières ? (si oui merci de préciser et si nécessaire dossier médical)

Logopédie

Psychomotricité

Pédopsychiatrie

Psychologie

Autre

Votre enfant souffre-t-il d'affections particulières ? (si oui merci de préciser)

Allergies

Hyperactivité

Autre(s)

Traitements en cours

Informations utiles :

Votre enfant a-t-il un régime particulier ? oui  non

Végétarien

Sans porc

Autre

### 3. Informations en cas d'urgence

Personne de contact :

Tél. portable :

Tél. privé :

Tél. prof. :

Médecin de famille :

Tél. :

En cas d'urgence, j'autorise le personnel du Collège et Lycée Saint-Charles à conduire mon enfant chez un médecin ou à l'hôpital selon la situation  oui  non

### 4. Renseignements sur la famille

**Responsable légal 1 :**

père

mère

autre (préciser)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Langue de correspondance :

Courriel :

Tél. portable :

Tél. privé :

Tél. prof :

Profession :

Employeur :

Etat civil :  Marié  Séparé  Divorcé  Veuf  Célibataire

Alumni (ancien élève Saint-Charles)  Oui  Non

**Responsable légal 2 :**

père

mère

autre (préciser)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Langue de correspondance :

Courriel :

Tél. portable :

Tél. privé :

Tél. prof :

Profession :

Employeur :

Nom :

Prénom :

Etat civil :  Marié  Séparé  Divorcé  Veuf  Célibataire

Alumni (ancien élève Saint-Charles)  Oui  Non

**A REMPLIR SI DIFFERENT DES PARENTS 1 ET 2**

Représentant légal

père  mère  autre (préciser)

M.  Mme Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Langue de correspondance :

Courriel : Tél. portable :

Tél. privé : Tél. prof. :

Profession : Employeur :

Etat civil :  Marié  Séparé  Divorcé  Veuf  Célibataire

Alumni (ancien élève Saint-Charles)  Oui  Non

**5. Autorité parentale**

	Parent 1	Parent 2	Les deux	Autres
Si les parents sont séparés, divorcés, lequel des parents a légalement l'autorité parentale ( <b>en cas d'autorité parentale unique, merci de joindre une copie du jugement</b> ) ?				
Si les parents sont séparés, divorcés, avec qui l'enfant réside-t-il ?				
Si les parents sont séparés, divorcés, à qui les factures doivent-elles être envoyées ?(un seul choix possible)				



## 6. Informations scolaires

Ecole actuelle :

Année scolaire actuelle :

A redoublé

oui

non

Coordonnées du maître de classe ou directeur de l'école actuelle :

Date d'entrée souhaitée :

Classe souhaitée (voici ci-dessous) :

## INSCRIPTION AUX PROGRAMMES SUISSES

### 7. Ecole primaire bilingue français-anglais

5<sup>e</sup> Harmos

6<sup>e</sup> Harmos

7<sup>e</sup> Harmos

8<sup>e</sup> Harmos

### 8. Ecole secondaire

	Niveau	Option à choix (niveau A)	
<input type="checkbox"/> 9e Harmos			
<input type="checkbox"/> 10e Harmos	<input type="checkbox"/> Niveau A	<input type="checkbox"/> Latin	<input type="checkbox"/> Physique, application des math
	<input type="checkbox"/> Niveau B		
<input type="checkbox"/> 11e Harmos	<input type="checkbox"/> Niveau A	<input type="checkbox"/> Latin	<input type="checkbox"/> Physique, application des math
	<input type="checkbox"/> Niveau B		

## 9. Lycée (maturité bilingue et maturité classique)

Maturité gymnasiale bilingue (français-anglais)

Maturité gymnasiale classique

### NOTES

- Une même langue ne peut être choisie qu'une seule fois;
- Le choix de l'anglais et du latin suppose que ces langues aient été étudiées en scolarité obligatoire;
- Pour la maturité bilingue, l'anglais et les arts visuels sont obligatoires.

---

### Langue II (examen écrit et oral en terminale)

Allemand

Italien (ab initio)

---

### Langue III (pas d'examen)

Anglais

Latin

Grec

---

### Arts

Arts visuels  Musique

### Option spécifique (examen écrit et oral en terminale)

	choix 1	choix 2 (au cas où le choix 1 ne pourrait être satisfait faute d'un nombre suffisant d'inscriptions)
anglais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
grec	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
latin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
italien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
économie et droit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
biologie et chimie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Option complémentaire à partir de la 3<sup>ème</sup> année (examen écrit et oral en terminale)

	choix 1	choix 2 (au cas où le choix 1 ne pourrait être satisfait faute d'un nombre suffisant d'inscriptions)
Géographie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arts visuels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sciences des religions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Economie et droit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Biologie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Philosophie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Informatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 10. Baccalauréat international MYP (enseignement en anglais)

### Middle school – Ecole secondaire

*Note: l'étude de la langue française est obligatoire dans notre école en tant que matière fondamentale.*

MYP 3 (Grade 8, middle school program)

#### Langues obligatoires

Français (si pas bilingue)

Niveau de langue :  débutant  intermédiaire

Anglais langue et littérature

Niveau de langue anglais :  intermédiaire  avancé

#### Langues à choix

Allemand

Niveau de langue allemand: débutant  intermédiaire  avancé

Espagnol

Niveau de langue espagnol: débutant  intermédiaire  avancé

Espagnol langue et littérature (seulement si bilingue)

---

### Senior school - Lycée

MYP 4 (Grade 9, high school program)  MYP 5 (Grade 10, high school program)

#### Langues obligatoires

Français (si pas bilingue)

Niveau de langue :  débutant  intermédiaire

Anglais langue et littérature

Niveau de langue anglais :  intermédiaire  avancé

#### Langues à choix

Allemand

Niveau de langue allemand: débutant  intermédiaire  avancé

Espagnol

Niveau de langue espagnol: débutant  intermédiaire  avancé

Espagnol langue et littérature (seulement si bilingue)

## 11. Baccalauréat international DP (enseignement en anglais)

### DP 1 – Grade 11

Le programme se compose du tronc commun obligatoire et de six sujets à choix dans les groupes de domaines. Trois sujets sont à prendre en niveau standard (SL) et trois sujets en niveau supérieur (HL). Le tronc commun est constitué du programme CAS (créativité, action, service), le programme ToK (théorie de la connaissance) et de l'essai (recherche personnelle).

Une entrée en DP 2 est à discuter de cas en cas avec la direction

Groupe 1	Littérature anglaise	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
	Littérature espagnole	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
	Langue et littérature allemande	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
	Langue et littérature anglaise	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
	Langue et littérature chinoise	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
	Langue et littérature espagnole	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
	Langue et littérature française	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
Groupe 2	Allemand B	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
	Espagnol B	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
	Français ab initio	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
Groupe 3	Histoire	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
	Géographie	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
	Economie	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
	ESS	SL <input type="checkbox"/>	
	Psychologie	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
Groupe 4	Biologie	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
	Chimie	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
	Physique	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
Groupe 5	Mathematics Analysis & approaches	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
	Mathematics Application & Interpretation	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>
Groupe 6	Arts Visuels	SL <input type="checkbox"/>	HL <input type="checkbox"/>

Tronc commun obligatoire : CAS, ToK et Extended Essay



## 12. Informations générales

Comment avez-vous entendu parler du Collège et Lycée Saint-Charles ?

- Parent d'un élève actuellement inscrit/ parent d'un ancien élève     Famille / amis
- Site internet     Evénements organisés par l'école
- Publicité     Autre Préciser :
- Agent d'éducation (préciser) :

## 13. Modalités de paiement

- Annuel     Semestriel     Mensuel

## 14. Remarques particulières

## 15. Fondation du Collège et Lycée Saint-Charles

Je souhaite faire un don au fond de bourse du Collège et Lycée Saint-Charles     oui     non

## 16. Droit à l'image

J'autorise que la photo de mon enfant soit utilisée dans la communication de l'école     oui     non

## 17. Documents à fournir

Photo passeport récente	<input type="checkbox"/>
Photocopie de la pièce d'identité (passeport ou carte d'identité ou permis de séjour)	<input type="checkbox"/>
Pour les résidents suisses, une attestation de la commune de domicile	<input type="checkbox"/>
Carnet de vaccination	<input type="checkbox"/>
Bulletins scolaires des deux dernières années	<input type="checkbox"/>
Rapport et décisions de mesure de compensation octroyées (cf. point 4)	<input type="checkbox"/>
Recommandation scolaire	<input type="checkbox"/>

## 18. Signature des parents ou représentant légal

Date    Signature du parent 1

Date    Signature du parent 2

### A REMPLIR UNIQUEMENT SI NECESSAIRE

Date    Signature du représentant légal

➔ L'inscription est validée dès réception de la finance d'admission (voir conditions générales).

# CONDITIONS GENERALES EXTERNAT 2022-2023

## Préambule

Les présentes Conditions générales règlent tous les aspects contractuels entre les parents de nos élèves et le Collège et Lycée Saint-Charles. Elles mentionnent les modalités de communication, les règles de protection des données, les conditions d'admission pour les élèves jurassiens et suisses. Les divers règlements de l'école – règlement général et code vestimentaire sont disponibles sur le site internet et lors de l'entretien d'admission.

### 1. Admission

Pour être admis au Collège et Lycée Saint-Charles il convient de compléter la demande ad hoc et de la transmettre à l'administration du Collège.

Un entretien avec la commission d'admission est requis et l'inscription définitive est validée par le versement de la finance d'admission. Les rabais pour fratrie ne s'appliquent pas à la finance d'admission.

Une finance d'admission unique de CHF 500.00 sera perçue pour tout nouvel élève. Elle ne sera pas remboursée en cas d'annulation de l'inscription. Toutes autres ou plus amples indemnités pour rupture de contrat sont expressément réservées.

FINANCE D'ADMISSION	CHF 500.00
---------------------	------------

### 2. Ecolage, pension et frais généraux

Les frais de pension et d'écolage sont détaillés ci-dessous. Ils comprennent les cours à l'horaire du cursus suivi, les devoirs accompagnés ainsi que les prestations détaillées plus bas. Les langues officielles d'enseignement sont le français et l'anglais. Les langues officielles du programme scolaire sont le français, l'anglais, l'allemand, et l'italien au lycée.

D'autres langues hors programme officiel peuvent être enseignées hors cursus. Les tarifs des leçons de groupe s'appliquent dès 4 inscrits et plus ; en deçà de 3 inscrits, le cours sera facturé au prix d'un cours privé ou semi-privé.

FRAIS D'ECOLAGE		
	JURA	HORS CANTON
ECOLE PRIMAIRE CURSUS CH	CHF 6'600.00	CHF 14'400.00
ECOLE SECONDAIRE CURSUS CH (COLLEGE)	CHF 7'200.00	CHF 18'000.00
LYCEE MATURITE SUISSE (FRANÇAIS)	CHF 9'600.00	CHF 20'400.00
LYCEE MATURITE SUISSE BILINGUE ANGLAIS-FRANÇAIS	CHF 12'000.00	CHF 24'000.00
SECTION INTERNATIONALE IB MYP 3	CHF 20'000.00	CHF 23'000.00
SECTION INTERNATIONALE IB MYP 4	CHF 22'000.00	CHF 33'000.00
SECTION INTERNATIONALE IB MYP 5	CHF 22'000.00	CHF 33'000.00
SECTION INTERNATIONALE IB DP	CHF 25'000.00	CHF 33'000.00

### Pension

Les frais de pension comprennent le repas de midi.

FRAIS DE PENSION ANNUELS	
1 REPAS PAR SEMAINE	CHF 390.00
2 REPAS PAR SEMAINE	CHF 780.00
3 REPAS PAR SEMAINE	CHF 1'170.00
4 REPAS PAR SEMAINE	CHF 1'560.00
5 REPAS PAR SEMAINE	CHF 1'950.00

### Frais généraux

Des frais généraux forfaitaires couvrant les livres, fournitures scolaires, sorties, semaines spéciales (camp de ski, classe verte primaire, voyages, semaine interdisciplinaire), activités culturelles et sportives, frais administratifs généraux sont facturés en deux fois, une première fois avant le début de l'année scolaire, soit en juillet ; la deuxième avant le début du 2<sup>e</sup> semestre, soit en janvier. Leur montant est différent selon la section de l'école.

<b>FRAIS GENERAUX</b>		
	<b>JURA</b>	<b>HORS CANTON</b>
ECOLE PRIMAIRE	CHF 1'000.00	CHF 1'000.00
ECOLE SECONDAIRE CURSUS CH (COLLEGE)	CHF 1'500.00	CHF 1'500.00
LYCEE MATURITE SUISSE (FRANÇAIS)	CHF 1'500.00	CHF 1'500.00
LYCEE MATURITE SUISSE BILINGUE ANGLAIS-FRANÇAIS	CHF 1'500.00	CHF 1'500.00
SECTION INTERNATIONALE IB MYP 3	CHF 1'500.00	CHF 1'500.00
SECTION INTERNATIONALE IB MYP 4	CHF 1'500.00	CHF 1'500.00
SECTION INTERNATIONALE IB MYP 5	CHF 1'500.00	CHF 1'500.00
SECTION INTERNATIONALE IB DP	CHF 2'500.00	CHF 2'500.00

Le goûter de l'après-midi est inclus dans le forfait général.

### 3. Cours d'appui et de coaching individuel ou en groupe restreint

Les cours d'appui et de coaching en groupe restreint sont facturés au tarif décrit ci-dessous. Les cours privés, semi-privés ou collectifs hors curriculum sont facturés séparément.

<b>COURS PRIVÉS, SEMI-PRIVÉS ET COLLECTIFS – APPUIS ET COACHING SCOLAIRE INDIVIDUEL</b>	
COURS PRIVÉS (PERIODE DE 45 MINUTES)	CHF 100.00
COURS SEMI-PRIVÉS MAX. 3 ELEVES (PERIODES DE 45 MINUTES)	CHF 60.00
COURS COLLECTIFS (DES QUATRE ELEVES, PERIODES DE 45 MINUTES)	CHF 30.00

#### 4. Cours de préparation aux examens de langue et frais d'examens

Les frais de cours de préparation aux examens de langue seront facturés au semestre.

Des frais supplémentaires sont également appliqués pour les examens tels que ceux de Cambridge, Goethe, Celi.

Les frais d'inscription aux examens ECS de fin de scolarité obligatoire (Ecoles catholiques suisses) et aux examens de maturité sont inclus dans le forfait général.

AUTRES PRESTATIONS ACADEMIQUES	
COURS DE PREPARATION AUX EXAMENS DE LANGUE PAR SEMESTRE	CHF 1'000.00
FRAIS D'EXAMENS	
FRAIS D'EXAMEN DE LANGUE	CHF 400.00
EXAMENS IB DP	CHF 2'980.00

#### 5. Livres et fournitures scolaires

Les manuels scolaires papier sont en prêt à l'école obligatoire, à acheter au lycée. Les livres et cahiers d'exercices ainsi que les fournitures scolaires ainsi que les supports de cours additionnels sont inclus dans le forfait général. Les licences d'utilisation de manuels scolaires numériques sont facturées en sus.

#### 6. Equipement informatique

Chaque élève peut avoir besoin d'un ordinateur, PC ou MAC, compatible avec la suite Office 365, qui est fournie par l'école. Des connexions au réseau sans fil sont à disposition dans l'école. L'école met à disposition un équipement informatique complet, tant dans les salles de classe que dans les salles dédiées à l'enseignement de l'informatique. Lorsque du matériel informatique est prêté à un élève, il en a la responsabilité. En cas de dommage, vol ou perte de ce matériel, des frais seront appliqués.

#### 7. Activités

Les frais liés aux activités culturelles ou parascolaires sont inclus dans le forfait général.

#### 8. Communication

Pour des raisons écologiques, le Collège et Lycée Saint-Charles privilégie la communication électronique. Par votre signature au bas de ces Conditions générales, vous acceptez implicitement de recevoir automatiquement toutes les correspondances par e-mail. Si vous le ne souhaitez pas, veuillez mettre votre adresse e-mail entre parenthèses sur le formulaire d'inscription.

#### 9. Accord à l'utilisation des photos pour marketing et documentation de l'école

Pour des raisons promotionnelles et de marketing le Collège et Lycée Saint-Charles produit et diffuse du matériel promotionnel de manière régulière. Les événements de l'école sont mis en valeur sur notre page Facebook et sur les réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant paraisse sur ces publications, veuillez le signaler expressément sur le formulaire d'inscription.

## 10. Protection des données

Le Collège et Lycée Saint-Charles respecte la législation suisse en matière de protection des données personnelles. Toute personne peut en tout temps avoir accès à ses données, les modifier ou les faire supprimer, notamment lors du départ de l'école.

L'ensemble des données personnelles récoltées par le Collège et Lycée Saint-Charles lors de l'inscription sont utilisées en vue de l'admission, de la gestion administrative de leurs études et éventuellement de l'internat au sein du Collège et Lycée Saint-Charles, de même que pour la réalisation des autres prestations offertes aux élèves.

Le Collège et Lycée Saint-Charles peut, sous certaines conditions, transmettre les données personnelles à d'autres intervenants de l'école auxquels il sous-traite des services (cuisine, partenaires de voyages et organisateurs de camps extrascolaires).

## 11. Facturation

La facturation pour les frais d'écolage et de pension est effectuée annuellement, avec 12 bulletins de versement. Les factures sont payables d'avance, avant le début des cours. Il est possible de demander une facturation mensuelle. Tous les frais supplémentaires non inclus seront facturés séparément deux fois par année. Les paiements cash ne sont pas acceptés.

En cas d'arrivée ou de changement en cours d'année, l'écolage sera facturé au prorata depuis le premier jour du mois.

## 12. Délais de paiement

Les factures doivent être réglées dans le délai imparti; la monnaie est le franc suisse (CHF).

Passé ce délai il est calculé un intérêt moratoire de 1% par mois. Des frais administratifs et de rappel sont facturés en cas de retard de paiement :

- 1<sup>er</sup> rappel : CHF 20.00
- 2<sup>e</sup> rappel : CHF 50.00
- 3<sup>e</sup> rappel : CHF 100.00

Aucune réservation de place ne pourra être effectuée tant que les frais d'admission n'auront pas été versés. Toute réclamation concernant les factures doit être adressée, par courrier, au Collège dans les 30 jours qui suivent leur émission.

Tant que les frais facturés n'auront pas été réglés les élèves ne pourront pas se rendre en classe.

## 13. Annulation, changement de statut, notification, renvoi et frais afférents

Pour les nouveaux élèves :

En cas de résiliation de l'inscription avant le 30 juin, des frais d'annulation équivalents à 2 mois d'écolage seront facturés.

Des frais d'annulation équivalents à trois mois d'écolage seront appliqués si l'inscription est annulée après le 30 juin.

Pour les élèves actuels :

En cas de retrait d'un élève décidé par les parents, avant la fin de l'année scolaire, tous les frais du trimestre en cours sont dus.

En cas de renvoi d'un élève, tous les frais du semestre en cours sont dus.



## **14. Réinscription pour l'année scolaire suivante**

Sauf avis écrit des parents avant le 28 février, les élèves sont inscrits tacitement pour l'année scolaire suivante. Si l'annulation de réinscription tacite intervient après le 28 février, la facture d'écolage des premiers trois mois sera due à titre de dédommagement.

## **15. Absences des élèves**

A partir de la 4<sup>e</sup> semaine consécutive d'absence motivée, la demi-pension n'est plus facturée. Une réduction sera accordée aux internes.

Aucune autre réduction n'est faite ni sur l'écolage ni sur les autres taxes.

## **16. Réductions familiales**

Les enfants d'une même famille bénéficient des réductions suivantes :

- 2<sup>ème</sup> enfant : 10% sur l'écolage;
- 3<sup>ème</sup> enfant : 15% sur l'écolage.

Aucune réduction sur les autres rubriques facturées.

## **17. Bourses du Canton du Jura pour lycéens**

Les lycéens domiciliés dans le canton bénéficient de bourses de l'Etat conformément aux lois qui régissent les écoles officielles. En début d'année scolaire, les informations et formules nécessaires sont transmises par le biais des maîtres de classe.

## **18. Bourses du Canton du Jura pour les élèves de la scolarité obligatoire**

Nos élèves peuvent demander, dans certains cas, des bourses pour la scolarité obligatoire. Les informations et formules nécessaires sont transmises en début d'année scolaire.

## **19. Contributions des communes jurassiennes à l'écolage pour la scolarité secondaire**

Certaines communes versent, soit aux parents, soit directement au Collège et Lycée Saint-Charles, une partie des écolages qu'elles seraient tenues de verser aux écoles secondaires publiques de la République et Canton du Jura. Le secrétariat du Collège et Lycée Saint-Charles ou votre secrétariat communal vous renseignera.

## **20. Code de conduite et règlement de l'école (tenue vestimentaire, drogues, alcool, respect interindividuel)**

Les code de conduite et règlement de l'école sont disponibles sur le site et font partie intégrante des Conditions générales. Le non-respect des codes de conduite conduira à des mesures disciplinaires. En cas de violation grave du présent contrat ou des codes de conduite en vigueur l'élève peut être renvoyé avec effet immédiat.

Par leur signature, les parents acceptent que l'école puisse tester leur enfant pour la consommation d'alcool et de drogues non prescrites. Les parents reconnaissent par la présente que l'élève qui fournit, possède ou est testé positif pour des médicaments sans ordonnance ou pour des drogues sera tenu de quitter l'école avec des pénalités de renvoi.

## **21. Effets personnels**

L'école décourage vivement les élèves à apporter des éléments de haute valeur comme des vêtements de marques, montres ou bijoux à l'école. La Direction décline toute responsabilité pour les pièces non marquées et / ou les valeurs non déposées chez les préfets d'internat.

## 22. Changement des conditions financières

Dès leur acceptation, ces conditions financières s'appliquent à tous les élèves admis pour l'année scolaire en cours, quelle que soit l'édition des conditions financières initialement signée par les parents. La présente édition des conditions financières s'applique automatiquement à tous les parents. Elles leur sont adressées sur simple demande au secrétariat.

## 23. Loi applicable et for juridique

La législation suisse est la seule applicable aux rapports découlant de ce contrat, quel que soit le domicile des parents ou des représentants légaux. Il est fait élection de domicile et de for juridique dans le Canton du Jura à Porrentruy, pour toutes les difficultés pouvant surgir en relation avec le présent contrat.

Par leur signature, les parents ou responsables légaux de l'élève s'engagent à accepter pleinement les conditions générales, les règlements de l'école et codes de conduite joints, et en cas de réinscription, les conditions générales qui seront adaptées pour les années suivantes ainsi que toute clauses faisant partie du règlement du Collège et Lycée Saint-Charles.

Parent 1

Nom et Prénom :

Date et lieu :

Signature :

Parent 2

Nom et Prénom :

Date et lieu :

Signature :

Autre représentant légal

Nom et Prénom :

Date et lieu :

Signature :